

FONDS DE SOUTIEN A L'INGÉNIERIE TERRITORIALE

Envoyé en préfecture le 18/01/2022

Reçu en préfecture le 18/01/2022

Affiché le 18/01/2022

ID : 082-228200010-20211207-CP2021_12_40-DE

SLOW

Maître d'ouvrage Référence du dossier Cadre contractuel	Nature de l'opération	Coût de l'opération	Dépense éligible	Taux	Subvention
1) COMMUNAUTE DE COMMUNES GRAND SUD TARN- ET-GARONNE FDSE/00003925	Elaboration du schéma directeur cyclable de la communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne	33 333 €	33 333 €	15 %	<u>4 999 €</u>
2) LAFRANCAISE FDSE/00003901	Financement du poste de chef de projet « Petites villes de demain ».	39 425 €	9 432 € *	25 %	<u>2 358 €</u>
Observation : *La dépense subventionnable est ramenée à 9 432 € au lieu de 39 425 € pour respecter le taux de financement public plafond de 80% fixé par la loi NOTRe (07/08/15) et la loi MAPTAM (27/01/14).					
3) VERDUN SUR GARONNE FDSE/00003902	Coordination du projet « Vivez Garonne ».	12 413 €	12 413 €	25 %	<u>3103 €</u>

TOTAL.....10 460 €

Le Président,

Michel WEILL